

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS **CHAQUE JOUR COMPTE – MARS/AVRIL 2023**

Article 1 - Organisation

Les Editions Hatier, société en nom collectif au capital de 7.485.040 euros, dont le siège social est situé 8 rue d'Assas, 75006 Paris, immatriculée au registre du commerce de Paris sous le numéro B 352 585 624, (ci-après la "Société organisatrice") organise un concours gratuit du **29/03/2023** au **10/04/2023**.

Article 2 - Participation

Ce concours est gratuit, sans obligation d'achat.

Il est ouvert à toute personne physique majeure, **résidant en France métropolitaine et Corse** à l'exception du personnel de la société éditions Hatier, ainsi que des membres de leur famille et toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, la réalisation ou à la gestion du concours.

Article 3 - Modalités d'inscription et de participation

Ce concours est annoncé par newsletter, sur le compte Facebook Hatier <https://www.facebook.com/editionsHatier>, Twitter Hatier <https://twitter.com/editionshatier> et Instagram Hatier <https://www.instagram.com/editionshatier/>

Pour participer au jeu concours, il suffit que le participant :

- Enregistre ses coordonnées (nom, prénom, adresse e-mail, etc.) dans le formulaire prévu
- Valide l'ensemble.

Ces formulaires interactifs devront être validés avant le **10/04/2023** à minuit dernier délai, date limite pour l'enregistrement des réponses.

Il est autorisé une participation par participant (même nom, même adresse mail) pour toute personne résidant en France métropolitaine et Corse pendant toute la période du jeu-concours.

Article 4 - Modalités de désignation des gagnants

Il sera désigné **3 gagnants au total**, qui seront tirés au sort parmi les participants.

Article 5 - Dotations

Les **3 gagnants** se verront attribuer chacun un **exemplaire du matériel autocorrectif Chaque jour compte CP**.

Une fois les gagnants sélectionnés, Les Éditions Hatier les contacteront par email afin de leur envoyer la procédure d'envoi.

Article 6 - Modalités d'obtention

Les lots seront envoyés aux gagnants au plus tard le **30 avril 2023**.

Article 7 - Information des gagnants

Les gagnants seront informés de leur sélection à l'adresse e-mail communiquée lors du remplissage du formulaire de participation au jeu-concours et recevront ensuite leurs gains **par courrier**.

Il n'est pas possible d'obtenir la contre-valeur des lots en espèce ou de demander un échange contre d'autres prix. De surcroît, les lots ne sont pas cessibles. Il ne sera adressé aucun courrier, même en réponse, aux participants qui n'auront pas gagné.

Article 8 - Acceptation du règlement

La participation au concours entraîne également l'acceptation pleine et entière du règlement cadre qui est accessible dans son intégralité à l'URL suivante :

<https://www.editions-hatier.fr/reglement-cadre-jeux-concours-organises-par-les-editions-hatier>.

Article 9 : Données personnelles

La communication de données personnelles par le participant, lors de sa participation au jeu, vaut consentement et donne lieu à la réalisation par la Société Organisatrice, ou par ses prestataires techniques, d'un fichier regroupant lesdites données aux fins du bon déroulement et de la promotion du concours ainsi que l'attribution des lots.

Ces informations sont destinées à la Société Organisatrice et pourront être transmises à ses partenaires techniques et à tout prestataire assurant l'envoi des lots.

Les données personnelles du participant pourront être communiquées à toutes autorités judiciaires ou administratives compétentes qui en feraient la demande.

En cas d'accord du participant ayant coché la(les) case(s) correspondante(s) sur le bulletin de participation, les données collectées pourront être utilisées à des fins promotionnelles ou publicitaires (notamment newsletter) par la Société Organisatrice et les sociétés du groupe Hachette.

Les données personnelles du participant sont conservées pour la seule durée de gestion et de la communication du concours et sont par la suite supprimées, dans un délai maximum de 3 ans à compter du dernier contact avec ce dernier.

La Société Organisatrice a désigné un Délégué à la protection des données personnelles, que le participant peut contacter à l'adresse suivante : A l'attention du DPO, 8 rue d'Assas, 75006 Paris.

La Société Organisatrice prend les mesures physiques, techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel du participant en vue de les protéger contre toute perte, destruction accidentelle, altération et accès non autorisés.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées, et au Règlement européen n° 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles; tout participant peut retirer son consentement et exercer son droit d'accès, d'opposition, de rectification, mises à jours, de suppression, et de limitation du traitement, ainsi que le droit à la portabilité des données personnelles, en s'adressant sa demande à : Editions Hatier, 8 rue d'Assas – 75006 Paris.

Cette demande doit être signée par le participant et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité du participant en cours de validité ainsi que l'adresse à laquelle doit parvenir la réponse.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter la Charte Données Personnelles de la Société Organisatrice [<https://www.editions-hatier.fr/charte-de-confidentialite>].

Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression ou d'opposition de leurs données personnelles avant la fin du concours seront réputées renoncer à leur participation.